



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 06 mai 2019

Contrôles routiers sur le thème des deux roues motorisés

LES DEUX-ROUES MOTORISÉS,
C'EST À PEINE 2 % DU TRAFIC MOTORISÉ
Pourtant cela représente :

44 %



des accidents
graves.

Le premier trimestre 2019 a connu une hausse de la mortalité sur les routes de France de +9,3%. Selon l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), les deux-roues motorisés constituent une population particulièrement vulnérable concernant les accidents de sécurité routière.

En Seine-et-Marne, depuis le début de l'année 2019, 18 accidents corporels impliquant un motocycliste ou un cyclomotoriste se sont produits en zone police et l'on déplore deux victimes. Les causes principales de ces accidents sont dues à :

- non maîtrise (31,59%),
- perte de contrôle (21,05%),
- manœuvre dangereuse (15,75%).

Face à ce constat et à l'approche des beaux jours, Béatrice Abollivier préfète de Seine-et-Marne a souhaité que des contrôles soient effectués afin de relever les infractions commises par les conducteurs de deux roues motorisés, tout au long du mois de mai sur l'ensemble du département. Lors des contrôles seront notamment ciblées les infractions portant sur les équipements de sécurité (casque, gants, pneumatiques, etc...), comme celles concernant les comportements répréhensibles (manœuvres dangereuses, vitesse excessive, règle de priorité, etc...).

Une opération de contrôle se déroulera :

mardi 7 mai 2019 de 17h00 à 19h00 sur la commune de Roissy-en-Brie (angle N104 et RD 361).

Pascal Courtade, directeur de cabinet de la préfète sera présent à 17h00 sur ce contrôle.

La presse locale est conviée à ce contrôle**Contacts presse**

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr